



NEWSLETTER - JUILLET 2022

Bulletin d'information de l'Association Espoir 02



Accueil, Activités
Accompagnement
et Hébergement
dans l'Aisne



LES NOUVEAUTES

Le jeudi 23 juin 2022, le Sous Préfet de Soissons est venu inaugurer notre résidence de Crouy.

La question du logement en santé mentale se révèle être un enjeu crucial et complexe.

L'importance du bien-être des personnes ayant une problématique ou un handicap psychique demeure primordiale, les notions de choix, de qualité de vie et d'environnement doivent être appréhendés dans leur globalité.

Le logement est perçu comme le point de départ du rétablissement et il doit permettre à l'individu de développer son autonomisation, terme le plus proche du "empowerment" généralement utilisé.

Le Rétablissement et le logement convergent donc vers le bien-être de la personne et sont tous les deux au « service » de l'accompagnement mis en place.

L'association ESPOIR 02 par la création de cette nouvelle Résidence Accueil souhaite ainsi continuer à mettre en œuvre sur le territoire du département de l'Aisne, tous les moyens susceptibles de favoriser l'amélioration de la qualité de vie des personnes sujettes à des troubles psychiques.

LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous et à toutes

Nous voilà donc maintenant avec 2 résidences qui seront complétées par la construction de celle de Château Thierry.

Au niveau de la dénomination, Résidence de Crouy "sonne" bien et sera sans doute son nom de baptême.

Dans l'implication de l'association dans les résidences, la communication joue un rôle essentiel pour garantir l'autonomisation (l'empowerment, que je reprends du texte parallèle) des résidents et par conséquent, les aider à prendre leurs propres décisions.

Voici les nouvelles personnes qui viennent d'arriver dans l'association :
Personnes intervenantes en remplacement
- Daniel LEGRAND sur le GEM de Laon
- Justine POUILLIN sur le SAMSAH psychique





ZOOM

La Résidence Accueil : C'est une maison relais dédiée à des personnes ayant une problématique psychiques suivies par un service d'accompagnement (Accompagnement social, SAVS ou SAMSAH), le secteur psychiatrique (CMP) ou par tout autres services d'accompagnement. Le concept de résidence accueil, qui associe « maison relais » et « service d'accompagnement », a été créé pour adapter les pensions de famille aux spécificités des personnes présentant une problématique psychique.

A noter que l'obligation de « diversité de population », applicable aux résidents des Maisons relais, n'est plus applicable dans le cas des résidences accueil qui, elles, n'accueillent que des personnes ayant une problématique psychique. Le partenariat avec le secteur psychiatrique d'une part, et un service d'accompagnement (SAVS ou SAMSAH) d'autre part, permet d'assurer la continuité des soins et l'accompagnement social nécessaires aux personnes.

Les résidences accueil s'adressent à des personnes suffisamment stabilisées pour vivre en logement autonome, mais dont la fragilité rend nécessaire une présence qui, sans être continue, apporte sécurité et convivialité ainsi qu'un accompagnement social.

Les conditions de fonctionnement des parties « maison relais » et service d'accompagnement des résidences accueil sont celles des maisons relais d'une part et des services d'accompagnement d'autre part, auxquelles on se reportera. . L'admission en résidence accueil se fait suite à une orientation du service intégré d'accueil et d'orientation (S.I.A.O) et par l'acceptation de notre commission interne d'admission présidée par le Président de l'association ESPOIR 02 où sont présents le SIAO, les partenaires et des professionnels de l'association Espoir 02 dont la Direction.

Voici quelques impressions de résidents

JOSETTE

"j'ai peur t'attraper le covid mais sinon je me sens bien"

FLORA

"pas mal, je me sens bien"

KAMEL

"je me sens bien, j'aime être ici"

JEREMY

"impeccable"



INFORMATIONS

Pour les derniers visuels sur l'association, scannez le QR Code

